



Aide alimentaire et travail social

regards de professionnels

Les organismes d'aide alimentaire ont subi en 2014 un changement de cadre d'action, avec le transfert du Programme européen d'aide aux plus démunis de la politique agricole vers l'emploi, les affaires sociales et l'inclusion. Par ce transfert, les pratiques d'aide alimentaire se sont vues plus formellement liées à des missions d'accompagnement et d'activation sociale. Au-delà d'une offre de nourriture, l'aide alimentaire doit être un moyen pour initier un travail d'accompagnement social. Comment les pratiques d'aide alimentaire se positionnent-elles dans le champ du travail social ? C'est la question qui a été traitée par des travailleurs sociaux lors d'une analyse en groupe. Celle-ci a été couchée sur papier par Lotte Damhuis, au sein d'un ouvrage dirigé par Déborah Myaux consacré à la mise en débat du système de l'aide alimentaire en Belgique (à paraître, 2019, Editions L'Harmattan). Ce texte en fait la synthèse.

L'Union européenne soutient les pratiques d'aide alimentaire de ses États membres depuis les années 80. Longtemps associée à la Politique Agricole Commune – dont la logique productiviste générait d'importants surplus de production redirigés vers les « plus démunis » - cette politique relève désormais de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion.

En s'inscrivant dans le champ de l'intégration sociale, les initiatives d'aide alimentaire sont immergées dans les cadres de référence des politiques sociales. Depuis une trentaine d'années, ces politiques ont subi des changements que l'on peut résumer par le passage d'un État providence à un État social actif. D'une logique d'assistance aux personnes touchées par le chômage et la pauvreté, on est passé à une logique d'activation. Ces politiques ont des répercussions sur le terrain de l'action sociale. Les initiatives d'aide alimentaire ne font pas exception et se trouvent dès lors questionnées en regard de ces nouveaux référentiels de l'action sociale¹ : donner à manger gratuitement ou à faible coût ne peut plus être une fin « en soi » pour couvrir des besoins alimentaires, cela doit être un moyen, une porte d'entrée pour

initier un travail d'accompagnement visant à aider la personne à accéder à des droits permettant une plus grande stabilité de sa situation.

Mais si de nombreux travailleurs sociaux voient l'aide alimentaire comme une porte d'entrée pour mettre en place un travail social, dans la pratique elle semble plus souvent être un point de chute où les personnes atterrissent après être passées par un ou plusieurs services sociaux. Autrement dit, elle n'intervient souvent que dans un second temps, pour compléter ou pallier les insuffisances de l'aide et de l'accompagnement social (Hubert & Vleminckx, 2016).

La question des liens entre les pratiques d'aide alimentaire et le travail social a été explorée avec des travailleurs et travailleuses de terrain, engagés dans des associations ou institutions proposant une aide alimentaire². Ils et elles ont participé à une « méthode d'analyse en groupe » (Van Campenhoudt et al., 2005), par laquelle ils ont mis sous la loupe des situations dans lesquelles ils ont été directement impliqués, pour produire collectivement une analyse approfondie des enjeux centraux qu'ils rencontrent dans leur travail.

¹ Voir à ce sujet le rapport d'une recherche-action concernant les possibilités intégrantes et activantes de l'aide alimentaire (Belleflamme & al., 2012).

² Douze travailleurs de terrain, 3 femmes et 9 hommes, aux fonctions et statuts variés (assistants sociaux, coordinateurs, travailleurs sociaux) ont participé au dispositif durant 3 journées, en février 2018. Les volontaires, pourtant très présents dans l'aide alimentaire, n'étaient pas représentés dans le groupe des participants.



Synthèse

Entre autres constats, les analyses produites permettent de montrer la complexité des articulations entre le travail social et l'aide alimentaire. Elles soulignent la délicate question concernant la place et le rôle de l'aide alimentaire

dans le quotidien des personnes qui y ont recours mais aussi dans le système inégalitaire qui rend légitime sa pérennisation.

TRAVAIL SOCIAL ET AIDE ALIMENTAIRE : UNE DOUBLE LOGIQUE

Une double logique se dégage du regard que portent les travailleurs sociaux sur la possibilité de faire un accompagnement social des personnes dans le cadre de l'aide alimentaire. Ces logiques ne sont pas contradictoires entre elles ; elles rendent plutôt visibles des approches différentes dans le travail social.

On constate d'une part l'existence d'une logique de ségrégation de l'aide alimentaire et du travail social. Le travail social y est assimilé à l'enquête sociale menée pour permettre un accès à certains droits sociaux. L'aide alimentaire est alors généralement considérée comme une aide « en nature », permettant d'alléger une situation de difficultés financières. Dans ce cas de figure, la temporalité (même limitée) de l'aide alimentaire est envisagée comme suffisante pour tenter une amorce de lien avec une personne, et l'amener à travailler, avec l'aide d'un.e assistant.e social.e, à accéder à des droits sociaux lui permettant de stabiliser davantage sa situation. Si dans la pratique l'aide s'inscrit souvent dans la durée, ce cas de figure ne semble pas souhaitable, parce qu'il entre en contradiction avec un objectif d'émancipation de l'assistance.

L'autre lecture considère l'aide alimentaire comme un dispositif d'aide sociale à part entière. Selon cette perspective, le travail social est davantage abordé selon une définition pragmatique. L'accompagnement social y est assimilé à une approche de *care* qui se déploie en situation³. De ce point de vue, les lieux où l'aide alimentaire est offerte sont aussi des espaces où l'accompagnement social peut se déployer. Les interlocuteurs que les personnes y rencontrent – qu'elles soient assistant.e-s social.e-s, bénévoles, chargé.e.s de projet, éducateur.trice.s – sont autant de points d'appui pour venir parler de sa situation et de ses difficultés, pour bénéficier d'une écoute, pour amorcer un travail de lien nécessaire pour « faire face et s'en sortir » (Châtel & Soulet, 2002).

FACE À L'EXCLUSION SOCIALE : L'ACCUEIL, LA SOLIDARITÉ ET LE LIEN

En fonction de ces approches et de la manière dont elle est mise en œuvre, l'aide alimentaire peut revêtir des fonctions très différentes pour les personnes qui y ont accès.

Même si le travail social dans l'alimentaire est influencé par le contexte socio-politique dans lequel il s'inscrit, notamment par les politiques d'activation, les cadres institutionnels et organisationnels

³ « Le terme *care* désigne, en anglais, le soin avec une connotation d'attention bienveillante que ne possède pas le mot *cure*, réservé au traitement dans son acception technique. Il s'agit donc d'une approche centrée sur la façon de se soucier des autres qui met en exergue l'importance de la proximité en tenant compte des émotions et des affects » (Grelley, 2012, p.99).



Synthèse

de l'aide alimentaire offrent des marges de manœuvre malgré la définition de critères d'octroi. Dès lors, pour les personnes qui y ont recours, l'aide alimentaire peut parfois être moins rebutante que les démarches complexes à effectuer pour avoir accès à des droits plus stabilisants. S'il y a enquête – et même si c'est une enquête de plus pour les personnes qui la subissent – elle est minorée.

Il y a aussi une possibilité plus large, pour les travailleurs sociaux, de pouvoir « jouer avec les règles » que dans les enquêtes sociales pour obtenir un revenu d'intégration social, par exemple. Il est également possible de « créer des exceptions » pour rester pertinent par rapport aux situations rencontrées.

Et si faciliter ou permettre une accroche vers un travail social et, dans l'idéal, un accès plus durable à certains droits, est un objectif exprimé par certains travailleurs sociaux, les analyses montrent également que l'aide alimentaire peut se défendre pour elle-même. L'argument mis en avant est la solidarité et la construction du lien que certains lieux d'aide alimentaire permettent.

On n'y offre pas seulement de la nourriture, mais aussi de l'écoute, de l'échange, un lieu où se poser, temporairement ou de façon récurrente. Ces lieux sont donc aussi, aux yeux des travailleurs sociaux, des lieux d'accueil dont ils n'ont de cesse de pointer l'importance dans la construction de la relation.

L'AIDE ALIMENTAIRE : UNE BÉQUILLE POUR SURVIVRE AU QUOTIDIEN...

Si l'aide alimentaire a toujours trouvé du public en demande, son augmentation spectaculaire ces dernières années pose question. L'hypothèse la plus répandue pour expliquer cette augmentation est notamment la dégradation de l'accès aux droits fondamentaux pour les populations les plus précaires. Les récits des travailleurs sociaux pointent quant à eux la complexification des situations et des trajectoires des personnes qui viennent toquer aux portes de l'aide alimentaire. Il devient alors difficile de ne considérer l'aide alimentaire comme acceptable qu'à la condition qu'elle ouvre la voie vers un accompagnement social.

Peut-on aussi penser l'aide alimentaire comme acceptable dès lors qu'elle constitue une béquille de plus en plus sollicitée pour pouvoir (sur-)vivre au quotidien ? C'est une question que se pose les travailleurs sociaux impliqués dans ce type d'activités.

Dans les situations qu'ils racontent, l'aide alimentaire paraît être un ingrédient d'un équilibre dans les équations que fabriquent les personnes dans leurs pratiques et dépenses quotidiennes. L'aide alimentaire ne vise alors pas tant à nourrir qu'à soulager la charge du poste alimentation pour pouvoir payer d'autres frais : logement, facture, etc. Aider à maintenir cet équilibre en fidélisant certaines personnes à l'aide alimentaire peut alors être jugé pertinent. Il ne s'agit dès lors pas seulement de considérer l'aide alimentaire comme un tremplin ou une porte d'accès vers un accompagnement social permettant de trouver des réponses plus structurelles et durables aux situations de précarité rencontrées.

L'équilibre que permet l'aide alimentaire dans la vie quotidienne peut d'ailleurs renvoyer à des dimensions sociale ou encore psychologique, lorsque fréquenter un service d'aide alimentaire est synonyme de socialisation, de reconnaissance ou encore de visibilité.



Synthèse

La réflexion autour du bien-fondé des services d'aide alimentaire et de la manière dont leurs services doivent se déployer doit dès lors inclure tout ce que ces services permettent au-delà de la nourriture, dans le contexte socio-politique actuel.

L'aide alimentaire c'est la face visible de l'iceberg, mais la demande est décodée au fur et à mesure. Il y a beaucoup de situations où la personne est dans une détresse bien plus complexe que l'alimentation.

-
- Belleflamme C., Chaidron A., Depauw J. avec la collaboration de Darquenne R. et Nieuwenhuys C., (2012), *Recherche-action concernant les possibilités intégrantes et activantes de l'aide alimentaire en y associant ses bénéficiaires d'une manière active*, [En ligne] www.fdss.be.
 - Châtel V et Soulet M-H (2002), *Faire face et s'en sortir*, Fribourg, Editions universitaires de Fribourg (2 volumes).
 - Grelley P., (2012), « Contrepoint - Découvrir le care », *Informations sociales*, 2012/1 n° 169.
 - Hubert H-O. et Vleminckx J. (2016), « L'aide alimentaire à Bruxelles. Le regard des bénéficiaires », *Les Cahiers de la Recherche-action*, n°6.
 - Van Campenhoudt L., Chaumont J-M. & Franssen A. (2005), *La Méthode d'analyse en groupe. Applications aux phénomènes sociaux*, Paris, Éditions Dunod.